



Date : 14/04/2026

FACTURE : FA260400433

SARL RV BAT'REALISATIONS

Mr SIREYSOL HERVE

54 Impasse du mas de benne

46500 ALVIGNAC

Tél : 06.33.08.25.75

Email : sarl.rvbatrealisations@orange.fr Web : http://www.rvbatrealisations.fr

Sarl Laillier Calore

Place de l'Europe

46500 Rocamadour

Objet : RÉNOVATION D'UNE SALLE DE BAIN.

REF	DESCRIPTION	UNIT.	QTE.	PU HT	TVA	TOTAL H.T.
SALLE DE BAIN						
DÉMOLITION	Démontage, démolition, évacuation et mise en déchèterie : - Baignoire. - Soubassement. - Plage - Radiateur électrique + porte serviettes - Barre de douche + barre de soutènement - Palissade simple vasque - 2 Coffrages - Miroir. - Plinthes bois A LA CHARGE DU CLIENT	Forfait	1,00	0,00 €	20,00	0,00 €
SUPPORT	Remise en état du support après la démolition et le démontage réalisé par le client. Forfait horaire 65.00€ HT / Heure	H	3,00	65,00 €	20,00	195,00 €
PEINTURE	Fourniture et application d'une peinture pour bloquer le support sur toute la surface du mur à carreler soit à 31,5 m2	m2	31,50	20,00 €	20,00	630,00 €
ARRIVÉE D'EAU	Modification de l'arrivée d'eau de la douche. (saignée + rebouchage + platine). Modification de l'arrivée d'eau du meuble double vasque. Modification de l'arrivée d'eau du sanitaire	Forfait	1,00	606,00 €	20,00	606,00 €
ÉVACUATION EAU USÉE	Modifications des évacuations des eaux usées de la douche Modification des évacuations d'eau du meuble double vasque.	Forfait	1,00	385,00 €	20,00	385,00 €
CLOISON	Fourniture et mise d'une ossature métallique, cote a définir ensemble durant les travaux COMPRIS : - 2 BA 13 Hydro - 2Bandes d'angles renforcées	Forfait	1,00	285,00 €	20,00	285,00 €

FACTURE ACQUITTÉE

8 442,14 € par virement le 09/04/2026

Client : . SARL Laillier Calore
Facture : FA260400433
Echéance : 14/04/2026
Montant : 8 442,14 €
Coupon à joindre à votre règlement

Date : 14/04/2026

FACTURE : FA260400433

REF	DESCRIPTION	UNIT.	QTE.	PU HT	TVA	TOTAL H.T.
PRIMAIRE ACCROCHAGE MUR	Fourniture et application d'un produit SPEC / SEL (produits d'étanchéité) dans la zone "douche"	m2	31,50	30,00 €	20,00	945,00 €
	Fourniture et application d'un primaire d'accrochage sur toute la surface du mur à carrelage (hors zone "douche")					
	soit à 31,5 m2					
FAIENCE	Fourniture d'une faïence rectifiée.	m2	31,50	0,00 €	20,00	0,00 €
	soit à 31,5 m2 / 10					
	A LA CHARGE DU CLIENT					
FAIENCE	Mise en place de la faïence rectifiées jusqu'au plafond et entre poutre	m2	31,50	85,00 €	20,00	2 677,50 €
	COMPRIS : - Colle FLEX - Joint blanc					
RECEVEUR DE DOUCHE	Fourniture du receveur de douche 1000x1800 recoupable blanc + bonde de fond sortie horizontale.	U	1,00	710,83 €	20,00	710,83 €
RECEVEUR	Mise en place du receveur de la douche extra plat (900 x 1800)	Forfait	1,00	365,00 €	20,00	365,00 €
	Celui ci sera posé sur chape maigre + ragréage de lissage					
	COMPRIS : - Raccordements - Etanchéité.					
CARRELAGE COL	Fourniture des tomettes A LA CHARGE DES CLIENTS	U	1,00	230,00 €	20,00	230,00 €
	Pose des tomettes + joints					
ELECTRICITE	Modification électrique.	U	1,00	455,00 €	20,00	455,00 €
	Ajout de 2 prises de courant sur le meuble vasque.					
	Ajout d'une ligne électrique sèche serviette.					
	COMPRIS : - Fourniture et pose d'appareillages LEGRAND.					
	2 prises de courant complète PDT 1 simple allumage à l'entrée 1 prise de courant sèche serviette. 1 prise de courant chauffe-eau					
MITIGEUR	Fourniture d'un ensemble mitigeur + barre de douche.	U	1,00	0,00 €	20,00	0,00 €
	A LA CHARGE DU CLIENT					
MITIGEUR	Pose d'un ensemble mitigeur + barre de douche	U	1,00	145,00 €	20,00	145,00 €
SECHE SERVIETTE	Fourniture d'un sèche serviette électrique.	U	1,00	472,78 €	20,00	472,78 €
SECHE SERVIETTE	Pose du sèche serviette	Forfait	1,00	145,00 €	20,00	145,00 €

Client : . SARL Laitlier Calore
Facture : FA260400433
Echéance : 14/04/2026
Montant : 8 442,14 €
Coupon à joindre à votre règlement

SARL RV BAT'REALISATIONS - Mas de Benne 46500 ALVIGNAC
SIRET : 81357836600029-SARL au capital de 5000€ Immatriculé au RCS de CAHORS 813578366

Page 2 / 3

Date : 14/04/2026

FACTURE : FA260400433

REF	DESCRIPTION	UNIT.	QTE.	PU HT	TVA	TOTAL H.T.
MEUBLE NOIR F VASQUE	Fabrication et mise en place d'un meuble double vasque (2 jambages) COMPRIS : - ossature métallique - carrelage, joint + finition - Découpe d'un plan de travail - Découpe deux étagères (PLAN DE TRAVAIL FOURNIS PAR LE CLIENT) Mise en place des deux vasques et des deux mitigeurs : COMPRIS - Tous raccordement en eau et évacuation - Etanchéité Mise en place de deux miroirs	U	1,00	680,00 €	20,00	680,00 €
PEINTURE	Pas de travaux de peinture de finition dans ce devis	Forfait	1,00	0,00 €	20,00	0,00 €
MACONNERIE	Travaux de maçonnerie COMPRIS : - Rebouchage du bas du mur contre la cuisine - Enduit / crépis de lissage du bas du mur - Rebouchage au béton au sol sous la pailasse.	Forfait	1,00	500,00 €	20,00	500,00 €
DIVERS	L'évacuation des cartons et plastiques d'emballage des matériaux. OFFERT	Forfait	1,00	0,00 €	20,00	0,00 €
BAGUETTE DE FINITION	Fourniture et pose de 6 baguettes de finition carrelage	U	6,00	18,00 €	20,00	108,00 €

Tous travaux supplémentaires feront l'objet d'un nouveau devis.

Acompte	Acompte pour le devis DE260200666 de 3 000,00 € T.T.C., sur un montant total de 10 129,20 € T.T.C. (Facture d'acompte FA260300429)	Forfait	-1,00	2 500,00 €	20,00	-2 500,00 €
---------	--	---------	-------	------------	-------	-------------

Montant Total HT 7 035,11 €

Total TVA 20.0% 1 407,03 €

Montant Total TTC 8 442,14 €

La loi n°92/1442 du 31 décembre 1992 nous fait l'obligation de vous indiquer que le non respect des conditions de paiement entraîne des intérêts de retard suivant modalités et taux minima défini par la loi. Une indemnité forfaitaire de 40 € sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

A votre aimable règlement

Coordonnées bancaires :
Titulaire du compte : SARL RV BAT'REALISATIONS
IBAN: FR76 1780 7008 1585 5211 2699 157
BIC: CCBPFRPPTLS

Mode de règlement : En attente

Conditions de règlement : A Facturation

Date limite de règlement : 14/04/2026

Client : . SARL Laillier Calore
Facture : FA260400433
Echéance : 14/04/2026
Montant : 8 442,14 €
Coupon à joindre à votre règlement